

Le culte de Sainte Foy à Sélestat et à Conques

étude comparative

Kathleen ASHLEY
Pamela SHEINGORN

De prime abord, une comparaison des cultes de Sainte Foy tels qu'ils étaient pratiqués à Sélestat et à Conques semble offrir de nombreuses similarités. Tous deux furent établis en relation avec des monastères bénédictins actifs dans "le système politico-religieux de la féodalité"⁽¹⁾ ; chaque culte a laissé à la postérité une église romane d'un intérêt considérable ainsi que des objets de culte uniques (une statue-reliquaire de Foy à Conques et un ensemble très complet de textes du culte à Sélestat). Cependant, un examen plus attentif révèle un nombre frappant de dissimilarités entre les cultes de Foy à Conques et à Sélestat. Cet essai aura pour but d'étudier ce que nous considérons comme des bases significatives de comparaison entre les deux sites du culte afin de mettre en lumière le rôle critique qu'occupe le contexte social dans la définition de ce que le culte d'une sainte - même le culte rendu à une même sainte - pouvait offrir à sa communauté. De plus la juxtaposition de ces deux cultes soulève de nouvelles questions appelant de futures recherches.

Que ce soit à Sélestat ou à Conques, le culte de Sainte Foy constituait une partie vitale du système féodal. Le culte dépendait d'un réseau de relations économiques et politiques et offrait des ressources idéologiques aux pouvoirs féodaux. Les relations féodales étaient plus clairement définies à Sélestat qu'à Conques : en effet, les archives historiques de la fondation révèlent qu'en l'an 1094 Hildegarde de Buren, duchesse de Souabe, fit établir un petit prieuré bénédictin près d'une chapelle dédiée au Saint-Sépulcre qu'elle avait déjà bâtie sur sa propriété de Sélestat⁽²⁾. Membres de la puissante famille Hohenstaufen, elle et ses fils établissaient ainsi le culte tout en le dotant. Le prieuré était dégagé de la juridiction de l'évêque de Strasbourg et de toute dépendance du clergé local. La donation subséquente de 1095 par les fils de Hildegarde en l'honneur de leur mère à présent défunte fit du monastère le principal pouvoir économique et politique de Sélestat⁽³⁾ ; le contrôle de l'octroi du port commercial de Ladhof sur l'Ill ainsi que le contrôle fiscal du marché et d'autres activités lucratives locales lui furent attribués⁽⁴⁾. De plus, la charte reconfirma la liberté du prieuré de la juridiction de toute autorité religieuse en Alsace. Ainsi que l'écrit René Bornert :

"Par le testament de 1095, le prieur de Sainte-Foy est devenu le premier personnage de la ville. Il possède un vaste domaine avec des terres, des vignes, des forêts et des eaux. Il prélève des droits de douane, de marché, de débit de vin. Il peut agir sans être soumis à l'évêque du diocèse et sans tenir compte des prêtres de la paroisse... Bref, le prieur concentre entre ses mains la presque totalité des droits économiques, politiques et judiciaires et le système est clos au nom de la religion"⁽⁵⁾.

(1) R. BORNERT, "Un millénaire d'histoire bénédictine à Sélestat (VII^e-XV^e s.)", *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat* 30, 1980, 74.

(2) Pour une transcription de ce document voir Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*. Bâle, 1551, p.162 ; L'abbé Grandidier, *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la Province Alsace, Strasbourg*, 1789, CLX-CLXI.

(3) Voir Grandidier, pp. CLXII-CLXIII ; il apparaît qu'une copie de ce document, qui fut rédigé par un notaire de l'évêque de Strasbourg, fut envoyée à Conques et copiée dans le cartulaire du monastère de Conques ; voir Gustave Desjardins, *Cartulaire de l'Abbaye de Conques en Rouergue*, Documents historiques publiés par la Société de l'Ecole des Chartes, Paris, 1879, 405-6.

(4) Le contrôle de l'octroi du port commercial de Ladhof n'était pas simplement une donation économique ; selon Antoine Dorlan, "elle mettait entre les mains du prieur tout le pouvoir impérial sur la commune ou du moins le constituait le représentant de l'empereur" (*Notices Historiques sur l'Alsace* [Colmar, 1843], 60).

(5) Bornert, 77.

En examinant la création du monastère de Conques qui précède son association avec Sainte Foy, il est difficile de démêler la légende des documents historiques. Néanmoins, comme les chartes de 819 et de 838 le précisent, le monastère reçut un soutien crucial de la maison royale carolingienne qui lui concéda une immunité de juridiction locale, semblable à celles attribuées au prieuré de Sélestat, ainsi que des terres⁽⁶⁾. Comme le signale Frédéric de Gournay, "ces deux chartes 'fondatrices' pourvoient notamment la jeune abbaye de nombreuses églises dans le Nord-Ouest du Rouergue qui resteront la base du temporel de Conques dans cette région"⁽⁷⁾. Dans la deuxième partie du neuvième siècle, le monastère acquit sous la forme des reliques de Sainte-Foy son bien le plus important, ce qui généra un flux régulier de donations à l'échelle locale durant tout le dixième siècle. Mais ce furent des miracles, débutant autour de 983 avec la restitution prodigieuse des globes oculaires d'un homme qui par la suite fut connu sous le nom de Guibert l'illuminé qui amenèrent à Conques un nombre important de pèlerins et de dons durant le onzième siècle, période la plus prospère du monastère. Dans le nord-ouest du Rouergue à cette époque, aucun rival sérieux, qu'il soit séculier ou religieux, ne put disputer le pouvoir du monastère de Conques.

En comparant les légendes fondatrices des deux cultes à la fin du onzième ou au début du douzième siècle, on remarque qu'elles fonctionnent comme de puissants mythes politiques, situant chaque monastère en relation avec d'autres autorités féodales tout en définissant l'identité de chacun. Les mythes de Conques relèvent de deux légendes bien distinctes, toutes deux façonnées par le contexte d'une lutte pour le pouvoir avec le monastère de la ville voisine de Figeac⁽⁸⁾. Dès l'époque de la charte de 838 de Pépin Ier qui octroyait le monastère de Figeac à Conques et stipulait une relocalisation dans cette ville plus agréable et accessible, les deux monastères refusèrent de fusionner et choisirent au contraire de s'engager dans une bataille politique et légale pour la suprématie. Cette rivalité devint la plus intense à la fin du onzième siècle : en 1084, le pape Grégoire VII attribua la maîtrise à Conques mais ajouta un compromis qui détruisait l'efficacité de cet accord : il était dit que l'abbé de Conques alors en place dirigerait les deux institutions mais que si l'abbé de Figeac lui survivait, le pouvoir se verrait transférer à Figeac. Cependant lorsque l'abbé de Conques mourut, Conques défia le pape en élisant son propre abbé. Enfin, en 1096 au concile de Nîmes, le pape Urbain II reconnut qu'il était impossible d'associer de manière pacifique les deux monastères et décida de séparer définitivement leur gouvernement de telle sorte que Conques garda son autonomie envers Figeac.

Certains textes - ainsi la *Chronique* - au sein desquels Conques présente ses légendes fondatrices, furent écrits au plus fort de sa rivalité avec Figeac mais prétendent remonter à des temps plus anciens. La *Chronique* soutient implicitement la suprématie de Conques en se basant sur le fait que la Chrétienté y avait été établie avant : "vers 371, le monastère de Conques fut fondé et en son sein furent établis des principes saints et religieux en accord avec l'exemple des moines de la Thébaidé et d'Égypte". Ces légendes faisant de Conques le site d'une fondation chrétienne dès les premiers jours, suggèrent que le site est imprégné d'un sang sacré : "... un jour les adorateurs de l'idole rendirent visite aux moines vivant dans la vallée de Lapidosa, aujourd'hui nommée Conques... Ce même jour un millier de moines accompagnés de leur archimandrite... furent suppliciés au moyen de l'épée. Ils méprisèrent la vie d'ici bas, n'essayèrent pas de fuir et entrèrent dans le royaume des cieux. Par la suite, d'autres moines à la recherche de Dieu furent rassemblés dans la même vallée et comme leurs prédécesseurs ils se joignirent dans la crainte de Dieu avec en leur sein un but sacré"⁽⁹⁾. Ce qui est impliqué ici de manière claire est qu'un tel lieu saint ne devait pas être subordonné à un nouveau venu comme Figeac (qui lui aussi essaya de revendiquer sa primauté à l'aide de faux documents)⁽¹⁰⁾. Enfin, Conques est aussi dépeint comme étant le site ancestralement autorisé de la communauté monastique, communauté qui fonctionne comme le héros de la narration.

(6) 819 : charte de Louis I^{er} le Pieux (Desjardins, n° 580); 838 : charte de Pépin I^{er}, roi d'Aquitaine (Desjardins, n° 581)

(7) Frédéric de Gournay, "Aperçus sur les données du cartulaire de Conques", *Revue du Rouergue* n°21, Printemps, 1990, 9.

(8) Pour une étude excellente et complète des légendes fondatrices de Conques et de Figeac ainsi que des rivalités les ayant opposés, voir Amy Goodrich Remensnyder, *Remembrance of Kings Past: The Social Implications of Monastic Foundation Legends (Aquitaine and Its Periphery, ca. 1000-1250)*. Ph. D. dissertation, University of California at Berkeley, 1991.

(9) Ceci est notre traduction du texte latin intitulé *Chronicon monasterii Conchensis* in J. - L. Bourret, *Saint Martial de Limoges. premier apôtre et fondateur de l'église de Rouergue*, Rodez : Carrère, 1895.

(10) P. WOLFF, "Notes sur le faux diplôme de 755 pour le monastère de Figeac", dans *Figeac et le Quercy : actes du XXIII^e Congrès d'études régionales organisé à Figeac les 2-4 juin 1967 par la Société des Etudes du Lot*, 1969, 83-122.

La légende fondatrice de Sélestat datant de la même période illustre quant à elle, le pouvoir de la famille Hohenstaufen, fonctionnant ainsi comme un moyen rhétorique visant à obtenir le soutien de la famille en célébrant ses membres éminents. Dans ce texte, un serviteur fidèle de la famille Hohenstaufen faisant pénitence au monastère de Sainte-Foy à Sélestat, voit sous la forme d'une vision un des fils de Hildegarde, le défunt Comte Conrad, décrivant dans quelles circonstances, lui et ses frères visitèrent Conques pour y établir des liens entre celui-ci et le prieuré de Sélestat. Il faut noter ici un détail important, à savoir que lorsque les fils de Hildegarde et de Frédéric de Buren (chaque frère étant identifié par son titre), arrivèrent au monastère de Conques, ils y furent reçus en grande cérémonie et furent nommés membres de la communauté monacale de Conques. Le message implicite qui se détache ici est que les Hohenstaufen sont les fondateurs légitimes du culte de Sainte Foy en Alsace, d'une part parce qu'ils ont été reconnus par la maison mère dans le Rouergue et d'autre part parce qu'ils font partie de l'aristocratie.

Tant à Sélestat qu'à Conques, on invoquait le charisme encore significatif de Charlemagne pour étayer l'autorité monastique. Charlemagne avait d'ailleurs visité Sélestat en 775, mais plus important encore, une anecdote de l'histoire de la fondation relate qu'étant à Conques les frères essayèrent le brassard de Charlemagne. Le bras robuste du Comte Conrad l'emplit complètement, symbolisant ainsi le droit des Hohenstaufen à occuper la place politique de l'empereur. Presqu'au même moment Conques revendiquait Charlemagne en tant que fondateur dans une version de la *Translatio* des reliques de Sainte Foy datant de la fin du onzième siècle ainsi que dans la *Chronique*. Selon cette dernière, Conques avait encore des preuves tangibles de l'intérêt particulier de Charlemagne pour Conques, intérêt qui s'était traduit par des dons de reliques et d'objets précieux. Parmi ceux-ci se trouvait le soi-disant "A de Charlemagne", la première lettre d'un alphabet en métaux précieux, qui prouvait que Conques était "le premier parmi les monastères qu'il avait fondés"⁽¹¹⁾.

Malgré leurs similarités en tant que cultes soutenus par des monastères bénédictins (monastères qui formaient des institutions dominantes dans le système féodal), il existe de telles différences entre les cultes de Foy à Conques et à Sélestat que l'on est tenté de les considérer comme des cultes différents, n'étant de fait identiques que par leur nom.

La différence la plus visible et la plus solide est à noter entre d'une part la forte identité locale du culte de Foy à Conques et d'autre part "l'extériorité" du culte de Foy à Sélestat. En effet, non seulement Agen, ville relativement proche de Conques, fut le lieu où se tint le martyre de la sainte, mais selon la légende, on déroba son corps qui reposait à Agen pour le transférer à Conques au neuvième siècle. C'est là que la sainte rendit le monastère célèbre. Le *Liber miraculorum sancte Fidis* qui date du début du onzième siècle, montre la sainte en train de défendre "ses" biens à Conques et ses environs, en train de soutenir les pouvoirs grandissants du monastère dans le sud-ouest de la France. Par exemple, le chapitre cinq du livre deux relate que le Comte de Rouergue avait formé le projet de construire un château fortifié au sommet d'un éminence montagneuse dominant le monastère mais qu'il mourut avant de pouvoir le mettre en œuvre :

"C'était, il est vrai, un prince juste et très pieux ; mais il était résolu à élever sa forteresse, afin de soumettre par la force à son joug et à sa domination ceux qui négligeaient de lui rendre l'hommage de suzeraineté. Il est certain que, s'il lui avait été permis de l'exécuter, ce projet aurait jeté une grave perturbation dans la situation et les conditions d'existence de la localité. Or comme nous avons déjà dit, nulle offense n'est plus sensible à sainte Foy et nulle n'entraîne à une ruine plus soudaine que les entreprises dirigées contre la ville ; tant cette grande sainte apporte de l'empressement à châtier et à réprimer les attaques des méchants et à exercer sa sollicitude envers le troupeau que lui a confié le Seigneur"⁽¹²⁾.

(11) Voir Remensnyder pour un examen complet de cet alphabet et pour les origines de sa légende.

(12) Pour la traduction en Français de ce livre des miracles, voir A. Bouillet et L. Servières, *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, E. Carrère, 1900, 513 ; pour le texte Latin voir A. Bouillet, ed, *Liber Miraculorum Sancte Fidis*, Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, fasc. 21, Paris, Alphonse Picard et fils, 1897 ; pour une traduction en Anglais des miracles voir *The Book of Sainte Foy's Miracles*, tr. Pamela Sheingorn, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 1994 (à paraître).

A Conques, Foy fut toujours sans rival comme figure de culte et fut le foyer d'un pouvoir rituel dans le nord-ouest du Rouergue. Même lorsqu'on portait sa statue-reliquaire dans des processions ou qu'on l'emmenait vers d'autres lieux pour des synodes, Foy démontrait la supériorité de son pouvoir en accomplissant des miracles. Sa réputation s'étendait de même en Espagne : le monastère reçut de ce pays des donations de biens et prêta sa bannière pour qu'elle soit portée dans les batailles de la Reconquista.

Par contraste, Foy n'avait aucun lien avec l'Alsace : elle y fut en somme importée. De plus, elle devait demeurer une sainte d'importance mineure dans une région qui possédait déjà ses propres saints, à commencer au sixième siècle par Saint Arbogast, évêque-missionnaire de Strasbourg. A la suite des missionnaires irlandais, vingt monastères environ furent fondés en Alsace avant le huitième siècle : parmi eux, Hohenbourg, le site du culte de la bien-aimée Sainte Odile.

Le contraste entre les deux cultes est apparent dans des textes comme le *Liber miraculorum sancte Fidis* qui, bien qu'utilisé à Sélestat, raconte dans l'ensemble des miracles accomplis dans la région de Conques et fait mention de noms associés au monastère ou à la ville. Cette orientation locale est soulignée par des documents concernant les moines de Conques, orientation locale que nous ne trouvons pas à Sélestat. A Conques, les moines étaient le plus souvent membres des familles de la noblesse ou de la haute société locale. Ecrivant sur la période pré-1030, Marc Bégaries signale que "L'abbaye possédait en son sein des fils des grandes familles aristocratiques locales", ce qui l'amène à supposer que la majorité des moines en provenait⁽¹³⁾. Pour ce qui est de la période qui suit, Frédéric de Gournay observe que le même schéma continue : "Les moines de Conques sont originaires pour l'essentiel de la région environnante, les noms qu'ils portent sont ceux du Rouergue du Nord-Ouest... les abbés eux-mêmes ne viennent pas de bien loin... Les moines de Conques... étaient surtout de familles nobles : ils sont donc bien issus de la noblesse locale"⁽¹⁴⁾. De tels hommes devaient donc avoir des liens étroits et soutenus avec la société et la politique de la région. En revanche, les documents existants du monastère de Sélestat suggèrent que, durant les 330 années de son histoire, très peu de moines étaient Alsaciens. En fait, la majorité des moines était envoyée du Rouergue pour s'installer à Sélestat. Ils n'avaient en conséquence aucun lien de parenté avec les habitants de la région. Cette "extériorité" est d'ailleurs confirmée par un document du treizième siècle traduit par Bornert assurant qu'ils "viennent de régions lointaines, qu'ils ne connaissent ni la langue, ni les coutumes du pays"⁽¹⁵⁾.

Le féodalisme de Sélestat dont le culte en constituait une partie, était ainsi d'une nature très différente de celui de Conques: le monastère de Sélestat était impliqué dans une politique impériale en raison de ses liens avec la famille Hohenstaufen tandis que le monastère de Conques participait aux luttes féodales pour le contrôle de territoires que se disputaient les châtelains locaux, châtelains qui étaient en même temps les pourvoyeurs en biens du monastère et qui y envoyaient leurs fils. Le monastère de Conques fut tout au long de sa longue histoire profondément impliqué dans les structures économiques et politiques locales tandis que la fortune monastique de Sélestat dépendit bien plus directement et étroitement de la protection des Hohenstaufen.

De plus, à Conques, Sainte Foy, en tant que figure centrale d'un culte religieux populaire, établit des rapports avec tous les niveaux de la société, phénomène dont témoignent à la fois le *Liber miraculorum* et le cartulaire du monastère. Les fervents adeptes de Foy comprenaient les paysans dont elle protégeait les maigres possessions et qui aimaient à répéter les histoires humoristiques de ses actes - des miracles de Sainte Foy accomplis sur le mode de la plaisanterie ou *joca* -, les châtelains et leurs hommes qui constamment se prenaient en otages pour se rançonner et qui faisaient appel avec succès à Foy pour les libérer et enfin la noblesse qu'elle aidait quand ses membres désiraient des héritiers. Aujourd'hui encore, des femmes vont en pèlerinage à Conques pour être guéries de la stérilité : "les femmes stériles viennent y accomplir le vœu dans l'espoir d'une maternité"⁽¹⁶⁾.

(13) M. BEGARIES, *L'Abbaye de Conques en Rouergue. Etude économique et sociale : 801-1031*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, octobre, 1987, 22, cité par Frédéric de Gournay, *Etude du Cartulaire de l'abbaye de Conques (actes postérieurs à 1030)*, Université de Toulouse-Le Mirail, mémoire de maîtrise sous la direction de Pierre Bonnassie, octobre 1988, 37.

(14) Gournay, *Etude*, 37-38

(15) Bornert, 81.

(16) J. Delmas, *Les Saints en Rouergue : Enquête sur les pèlerinages et les dévotions populaires*, Rodez : 1986, 47.

Aucune preuve comparable n'existe quant à la popularité du culte de Foy en Alsace ; cependant le nom de Foy en Alsacien (Truwel ou Truwelina) fut et continue d'être utilisé de manière fréquente, ce qui suppose que le culte a dû faire l'objet localement d'un certain intérêt. Dans une certaine mesure cette question doit demeurer ouverte mais pour expliquer cette absence de popularité, il ne faut pas seulement tenir compte de l'absence de documents mais examiner d'autres éléments. Ce qui différencie le plus singulièrement le rôle de Foy dans le Rouergue et en Alsace, c'est que la première était une faiseuse de miracles de grande réputation. L'histoire de ses miracles faisait partie sans aucun doute de la célébration du culte au monastère de Sélestat, mais aucune référence à l'Alsace n'est faite dans ces textes ; c'est à Conques que les pouvoirs thaumaturges de Foy étaient concentrés et c'est là que sa célébrité y attirait de nombreux pèlerins.

Quelle était donc la caractéristique déterminante de Foy dans la région de Sélestat ? Ce n'était probablement ni sa thaumaturgie - les pèlerins se rendant à Sélestat ne s'attendaient pas à être les témoins ou les objets de miracles - ni son rôle d'enfant-martyre, qui était mis en valeur à Agen où on se la rappelait en premier lieu comme étant une héroïne chrétienne qui avait affronté Dacien, son persécuteur romain, et qui avait inspiré des hommes à l'imiter. Des pèlerinages s'y tenaient cependant, probablement pour visiter des reliques de Foy qui avaient été amenées de Conques.

C'est dans les églises romanes, construites au temps de la prospérité des monastères, qu'on peut lire les différences entre le culte de Conques et de Sélestat. L'édifice de Conques est, dans sa configuration, l'église type du pèlerinage avec de larges bas-côtés et un déambulatoire continu permettant aux visiteurs de circuler vers l'extrémité sacrée de l'église - extrémité située à l'est - où étaient gardées dans une statue en or les reliques thaumaturges de Foy. Le tympan du portail ouest met en valeur le thème universel du Jugement Dernier et dépeint Sainte Foy sous les traits d'un intercesseur entre les suppliants et la main de Dieu. L'iconographie intérieure comme extérieure n'établit aucun lien avec des fondateurs nobles ou royaux. Les sculptures dans la croisée expriment le thème cosmique de la liturgie céleste⁽¹⁷⁾. De nombreux chapiteaux à l'intérieur sont décoratifs, mais ceux ayant un contenu narratif racontent des histoires comme le martyre de Foy, le sacrifice d'Isaac ou l'arrestation de Saint Pierre.

A Sélestat, en revanche, l'iconographie de l'église célèbre ses nobles protecteurs, les Hohenstaufen, comme de puissants personnages. Le portail d'entrée figure des sculptures représentant des lions, emblème des Hohenstaufen, supportant des colonnes et implicitement l'église même. Juste avant de pénétrer dans l'église, sur le mur droit, une silhouette gravée d'un chevalier en tenue de combat féodal suggère, ainsi qu'il était souvent le cas, que des procès se tenaient sur l'esplanade en face de l'église et que le pouvoir de faire appliquer ces décisions émanait des Hohenstaufen eux-mêmes⁽¹⁸⁾. A l'intérieur de l'église, le relief roman de deux figures masculines couronnées, sous la protection active d'un ange a été vue par Robert Will comme un sujet général, "une image du rachat et du salut du juste". Selon Robert Will, les sources de cette iconographie sont "d'une part, l'illustration du psaume XXXV comportant un ange frontal protégeant plusieurs personnages sous ses larges ailes déployées, et d'autre part, une miniature du Livre de Tobie, celle de l'archange Gabriel conduisant l'enfant vers son nouveau destin"⁽¹⁹⁾. Cependant les figures bénéficiant de la protection de l'ange semblent être, de par leurs couronnes, des individus ayant existé : les considérer comme des membres de la famille Hohenstaufen n'est pas incompatible avec l'interprétation de Robert Will, que le relief fonctionne comme pierre tombale ou qu'il serve un autre dessein. Enfin, bien qu'il ne subsiste aucun des vitraux donnés par Frédéric Barberousse (l'arrière petit-fils de Hildegarde) vers 1162, des documents indiquent que leur imagerie mettait en valeur les Hohenstaufen. Foy et Frédéric Barberousse figuraient tout deux sur le panneau central, Foy à côté du Christ, Frédéric présentant un don. La scène du martyre de Foy sur un panneau latéral était contrebalancée de l'autre côté par des scènes relatives à l'histoire de la fondation dépeignant les Hohenstaufen faisant don de l'église,

(17) Voir J. Bousquet, *La sculpture à Conques aux XI^e-XII^e siècles*. Essai de chronologie comparée, Lille, 1973, 3 vol. et M. Durliat, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*. Mont-de-Marsan, C.E.H.A.G., 1990.

(18) J. KLINGER, "Le chevalier de Sainte Foy", *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 42, 1992, 73-76.

(19) R. WILL, "Le Bas-relief roman à l'ange de l'église Sainte-Foy de Sélestat", *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 42, 1992, 106.

disposant de cette façon Foy et les Hohenstaufen sur le même plan. Ainsi l'église de Sélestat indiquait l'importance du patronage de la famille impériale dans la construction et l'entretien de l'église de Sainte-Foy. En un sens, c'était leur intervention miraculeuse qui définissait le culte de Foy en Alsace, et qui rivalisait par conséquent avec la sainte elle-même dans l'iconographie publique.

On peut dire que la place de Sainte Foy enfant, si prééminente dans le culte pratiqué dans le Rouergue, est ici occupée par Hildegarde, la femme adulte; son rôle comme fondatrice du monastère est mis en valeur dans une légende du douzième siècle qui invoque la mémoire de la mère défunte pour provoquer la culpabilité de ses fils qui ont laissé l'institution monastique se dégrader. Il est à noter que la légende fondatrice de Conques datant de la même époque associe la décision de l'ermite Dadon de s'installer dans une vallée isolée qui allait devenir le site du monastère de Conques avec le remord qu'il éprouva vis-à-vis de la mort de sa mère dont il était en partie responsable. Prier pour sa mère défunte est donc essentiel dans le mythe de chacune des fondations monastiques. Cependant le rôle de Hildegarde à Sélestat est capital; elle est un modèle pour ses fils, non leur victime. On a aussi suggéré que Hildegarde, en fondant le monastère et en en faisant donation à l'institution lointaine de Conques fut motivée par un désir de voir ses fils bénéficier de prières monastiques indépendantes, puisque la famille était identifiée à l'empereur dans la controverse grégorienne. Il se peut aussi qu'elle ait voulu expier le crime odieux dont ses fils étaient accusés.

Au treizième siècle, la montée des communes urbaines remet en question l'autorité des monastères de Sélestat et de Conques, mais le monastère de Sélestat se révéla plus vulnérable précisément à cause du fait que son autorité dépendait du patronage des Hohenstaufen. Le monastère de Conques n'ayant aucun rival institutionnel sérieux put par conséquent maintenir ses privilèges féodaux plus longtemps que sa contrepartie alsacienne qui s'engagea d'une part dans une bataille avec l'église paroissiale de Saint-Georges qui lui contestait sa supériorité, d'autre part dans une confrontation avec les autorités municipales pour le contrôle économique et politique.

Dans une étude des documents se rapportant à la montée du gouvernement municipal à Conques, Jacques Bousquet suggère que "l'activité municipale, et les premiers embryons d'organisation" commencèrent dès la fin du douzième siècle et évoluèrent progressivement⁽²⁰⁾. Un document clé datant de 1289 montre clairement qu'une certaine forme de gouvernement était en place car l'existence d'"actes de la communauté" et de "consuls" est présumée. Il y a lieu de croire que les négociations dont ce document est le résultat furent longues et difficiles, ce qui implique que chaque parti en présence avait un pouvoir réel. Les responsabilités furent soigneusement réparties : chaque camp contrôlait sa part d'une tour donnant accès à la ville ; le monastère abandonnait certains droits mais en gardait d'autres. L'évêque de Rodez fut partiellement à l'origine de ces changements tout comme l'état au sujet duquel Bousquet écrit : "c'est sans nul doute le pouvoir royal et son administration, à la requête des habitants, qui ont mis l'abbé en demeure de renoncer à la pure et simple omnipotence"⁽²¹⁾. Mais le fait de renoncer à l'omnipotence laissait cependant beaucoup de pouvoir au monastère de Conques.

A Sélestat, l'église voisine de Saint-Georges, construite après la constitution de la ville en 1216, commença à remettre en question l'autorité de Sainte-Foy quant au contrôle des heures et des itinéraires des processions. Parmi elles, les processions particulièrement symboliques durant lesquelles "tous les dimanches, avant la grand'messe, la communauté paroissiale devait se rendre en procession à l'église Sainte-Foy"⁽²²⁾. Le dimanche des rameaux, un aspect dramatique de cette procession comprenait la flagellation rituelle du prieur de Sainte-Foy par le recteur de l'église paroissiale. Comme le fait observer Bornert, "ce geste symbolique identifiait le prieur avec la personne du Christ entrant dans la passion et confiait au clergé paroissial le rôle ingrat et odieux des persécuteurs". Protestant contre cette injustice, la paroisse put, au quinzième siècle négocier un nouvel

(20) J. BOUSQUET, "Les plus anciens privilèges communaux de Conques en Rouergue", *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1963, 18.

(21) Bousquet, 6.

(22) Bornert, 83.

accord par lequel le rôle du Christ serait attribué alternativement au prieur et au recteur. A cela s'ajouta une lutte entre les moines de Sainte-Foy et le clergé paroissial à propos des droits lucratifs liés à tout enterrement qui avaient été attribués à l'origine au monastère.

Le monastère fut aussi victime de changements dans la politique des Hohenstaufen. Dès sa fondation, ainsi que la remarque Paul Adam, "Les moines... jouissaient de la sympathie spéciale de leurs fondateurs, parvenue à la dignité impériale. Il semble même que les Hohenstaufen, sans doute à la demande de l'abbé de Conques, aient consenti à garder l'advocatie, et soient donc restés les protecteurs officiels du prieuré jusqu'en 1217"⁽²³⁾. Cependant, politiquement pragmatiques, les Hohenstaufen avaient besoin de nouveaux alliés et leur participation au pouvoir politique au treizième siècle ne dépendait plus de leur patronage du culte de Foy comme cela avait été le cas au douzième siècle. Une fois que Frédéric eut développé une politique de création de "Staufenstädte", villes qui lui devaient fidélité, ce ne fut qu'une simple question de temps avant qu'il ne tournât son attention vers l'Alsace et Sélestat. Ironiquement sa position en tant que défenseur de Sainte-Foy lui permit de faire passer Sélestat du statut de village à celui de ville et de lui donner des remparts⁽²⁴⁾. Selon un accord conclu avec le prieuré de Sainte-Foy en 1217, Frédéric parut octroyer des privilèges en échange d'autres privilèges mais s'arrangea en fait pour transférer les droits féodaux de Sélestat à la ville même de telle sorte que le contrôle économique et politique passa du prieuré à la commune.

La fin du moyen-âge ne fut pas une époque prospère pour les deux fondations. Toutes deux souffrirent de la croissance des ordres mendiants ; après le douzième siècle, Conques n'acquit plus aucune propriété par le biais de donations, mais au contraire en céda à d'autres. Enfin ce fut en partie dû au manque de soutien de la maison mère que les moines de Sainte-Foy abandonnèrent leur prieuré de Sélestat au début du quinzième siècle.

La juxtaposition de ces deux sites où était célébré le culte de Sainte Foy équivaut à mettre en relief des zones qui n'ont pas été examinées et à soulever des questions qui jusqu'à présent n'ont pas été posées. Mettre côte à côte des documents de diverses provenances fait ressortir la nature intéressée de tels documents. Notre intelligence de Conques est facilement influencée par la nature avantageuse des textes fournis par le monastère lui-même qui signalent les succès et minimisent les échecs. Il est incontestable que les textes monastiques de Conques ont contrôlé les comptes rendus historiques modernes qui ont été écrits. En revanche, pour ce qui est du prieuré de Sélestat qui n'a apparemment pas produit ses propres auteurs, les renseignements doivent être glanés à partir de textes écrits non seulement dans d'autres buts mais qui ne positionnent pas toujours le prieuré au centre ou qui ne le font pas voir sous une lumière positive. Au lieu de contrôler sa propre représentation historique, le prieuré fait partie d'une narration qui n'est pas la sienne. La leçon principale à retenir d'une étude comparative telle que celle-ci est peut-être que les textes historiques eux-mêmes - cartulaires, chartes, chroniques, légendes fondatrices, histoires relatant des miracles, églises, reliquaires - ont une histoire ainsi qu'une politique qui doivent être déchiffrées comme faisant partie intégrante de toute interprétation du passé.

Traduit de l'Anglais par Patrick Saveau.

(23) P. ADAM, *Histoire religieuse de Sélestat*, Publications de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat, vol. 1, 1967, 27.

(24) Voir E. MASCHKE, "Die Staufische Städtefamilie", *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 27, 1977, 81-88.